
MINISTRE DE L'INTERIEUR

SECRETARIAT D'ÉTAT
AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
CHARGÉ DES COLLECTIVITÉS LOCALES

16 JAN. 1992

CABINET

COMMUNIQUE

Monsieur Jean-Pierre SUEUR, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur chargé des Collectivités Locales a conclu les travaux du premier séminaire organisé par la Direction Générale des Collectivités Locales sur "les collectivités locales et la législation en Europe Centrale", et qui, pour la première fois, réunissait à Paris responsables et hauts fonctionnaires des collectivités locales tchèques, slovaques, hongrois, polonais et français.

Le Secrétaire d'Etat s'est réjoui de cette rencontre qui met les Collectivités Locales au coeur des dispositifs visant à créer des états démocratiques, dotés des libertés essentielles.

Il a donc demandé à ses services que soient intensifiées les relations bilatérales et multilatérales avec les pays d'Europe Centrale pour tout ce qui concerne les Collectivités Locales et la Décentralisation.

M. SUEUR a d'autre part annoncé la multiplication de tels séminaires rassemblant les responsables des Collectivités Locales, qui sont, par excellence, un lieu où la démocratie s'approfondit et se développe au quotidien.

Il a souligné que la démocratie locale contribuait fortement à la consolidation de l'Etat de droit dans les pays d'Europe de l'Est qui seront toujours davantage des partenaires à part entière des pays de la communauté